

ABONNEMENT.

(S'ENTENDANT PAYABLE D'AVANCE.)

Un an, cinquante-deux numéros, \$1.50
Six mois, vingt-six numéros, 80c

ETATS-UNIS.

Un an, cinquante-deux numéros, \$2.00
Six mois, vingt-six numéros, 1.00

Les frais de poste sont à la charge des abonnés.

Les lettres et envois doivent être adressés franco de port.

LE PROGRÈS.

AGRICOLE, INDUSTRIEL, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

BELANGER, FRERES, Editeurs-Propriétaires.

L. C. BELANGER, Rédacteur-en-chef.

ANNONCES.

JOUR DE PUBLICATION: LE VENDREDI.

Première insertion, par ligne, 8 centimes
Insertions subséquentes, 2 do

Cartes d'affaires, par année, \$4.00.

Annouces commerciales, et autres, traitées de gré à gré.

BUREAUX ET ATELIERS.

Maison-Two, adresses du Magazine de MM. Dujuy & Dujuy, rue Wellington.

Cartes d'Affaires.

F. S. A. PELLETIER, Arpenteur

Provinciel, Bureau à l'Hôtel Continental rue Wellington.

LOUIS BRUNELLE, Condamneur

Porte voisine de la pharmacie de W. E. Dujuy, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q.

TELEPHONE LEMAY, ST. CAMILLE

St. Camille, P.Q., Encaisseur, pour le District de St. François.

EDOUARD LAROCHE, Voiturier

Réparations faites sous le plus court délai. En face de l'Hôtel de M. Théod. Camirand, rue Factory, Sherbrooke, P.Q.

W. E. IBBOTSON, Droguiste et

Apothicaire. Prescriptions des médecins exécutées avec soin et promptitude. Sherbrooke, Qué.

M. McKECHNIE, rue Wellington

Q. Carabiers chargés en tous sens pour tirer à plomb. Toutes sortes d'armes à feu et d'articles de chasseurs sont en magasin et réparations faites avec soin et promptitude.

JOSEPH FISETTE, Armurier et

Serrurier, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q. Carabiers chargés en tous sens pour tirer à plomb. Toutes sortes d'armes à feu et d'articles de chasseurs sont en magasin et réparations faites avec soin et promptitude.

CARTIER & BOULANGER, Pharmaciens

et Chimistes, 214, rue d'Artois, Sherbrooke, P.Q. MM. Cartier & Boulanger tiennent constamment en mains l'assortiment le plus complet en fait de drogues, médicaments, etc.

FREDERIC ST. LOUIS, Pharmacien

et Chimiste, 214, rue d'Artois, Sherbrooke, P.Q. MM. Cartier & Boulanger tiennent constamment en mains l'assortiment le plus complet en fait de drogues, médicaments, etc.

ST. LAURENT & BERTEAU, Fermiers

et Propriétaires, 214, rue d'Artois, Sherbrooke, P.Q. MM. Cartier & Boulanger tiennent constamment en mains l'assortiment le plus complet en fait de drogues, médicaments, etc.

THOMAS LARUE, Médecin et Chirurgien

Comptons-Centre, P.Q. 6

MEDICIN.

THOMAS LARUE, Médecin et Chirurgien

Comptons-Centre, P.Q. 6

AVOCATS.

BELANGER & CHAGNON, Avocats, Sherbrooke

Bureau: Maison-Two, porte voisine de la pharmacie de W. E. Dujuy, rue Wellington.

BELANGER & BROUILLET, Avocats

Coaticook, P.Q. Etude: A l'angle de la Pharmacie de M. Boulanger, rue Wellington.

FELTON & CALDER, Avocats

W. L. FELTON, Q.C. J. A. CALDER, B.C.L.

BROOKS CAMIRAND & HURD, Avocats

Sherbrooke, P.Q. J. A. CAMIRAND, A. S. HURD.

NOTAIRES.

ARCHAMBAULT & ARCHAMBAULT

Notaires, 214, rue d'Artois, Sherbrooke.

HENRI ST. LOUIS, Notaire Public

214, rue d'Artois, Sherbrooke, P.Q. St. Louis pratique dans les deux langues et se chargera de la vente et de l'achat de terres et acceptera toute agence qu'on voudra bien lui confier.

F. X. DESROSIERS, Notaire Public

214, rue d'Artois, Sherbrooke, P.Q. Etude: au Bureau d'Enregistrement.

H. C. ILCHAGNON, Notaire Public

214, rue d'Artois, Sherbrooke, P.Q. Etude: au Bureau d'Enregistrement.

J. P. ROYER, Huissier de la Cour Supérieure

pour le District de St. François, Sherbrooke, Qué. M. Royer pratique dans les deux langues et se chargera de la vente et de l'achat de terres et acceptera toute agence qu'on voudra bien lui confier.

JOSEPH VERVILLE, Huissier de la Cour Supérieure

pour le District de St. François, Sherbrooke, Qué. M. Royer pratique dans les deux langues et se chargera de la vente et de l'achat de terres et acceptera toute agence qu'on voudra bien lui confier.

BENJAMIN LACHANCE, Huissier de la Cour Supérieure

pour le District de St. François, Sherbrooke, Qué. M. Royer pratique dans les deux langues et se chargera de la vente et de l'achat de terres et acceptera toute agence qu'on voudra bien lui confier.

DAMASE BENOIT, Huissier de la Cour Supérieure

pour le District de St. François, Sherbrooke, Qué. M. Royer pratique dans les deux langues et se chargera de la vente et de l'achat de terres et acceptera toute agence qu'on voudra bien lui confier.

PAUL VAGNIOT, Huissier de la Cour Supérieure

pour le District de St. François, Sherbrooke, Qué. M. Royer pratique dans les deux langues et se chargera de la vente et de l'achat de terres et acceptera toute agence qu'on voudra bien lui confier.

HOTELS.

DOMINION HOTEL, haute-ville, Sherbrooke

P. Q. Q. Rue du Marché et l'avenue d'Artois. Très confortable. Cuisine et service de premier ordre. Vallancourt et Tremblay, propriétaires.

HOTEL DU CHEMIN DE FERR

Tout par Théodore Camirand, rue Factory, Sherbrooke. Prix modérés.

MOUNTAIN HILL HOUSE, 5 & 7

Côte de la Montagne, Québec, Joseph Trépanier, gérant.

CAFE FRANCAIS, 214, rue du Palais

Haute-ville, en face l'Hôtel de M. Camirand. Cuisine Française. Chambres Meublées. Salles privées pour repas de commande.

HOTEL DU CHEMIN DE FERR

A. Noël, Sherbrooke, P.Q. Gère le Grand Tronc, du Passimé et le chemin de Weymouth, au Québec Central. Passagers réveillés pour tous les convois. Prix modérés. Billets à vendre.

QUEBEC CENTRAL HOTEL, ci-devant

l'Hôtel du Passimé, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q. Gère le Grand Tronc, du Passimé et le chemin de Weymouth, au Québec Central. Passagers réveillés pour tous les convois. Prix modérés. Billets à vendre.

A vendre à ce bureau,

Le "Tableau analytique du Code Municipal de la Province de Québec," contenant les lois qui ont été récemment révisées et qui ont été récemment révisées. Prix: 25 Cts.

Terre à vendre.

Une petite terre de 50 acres, au canton de St. George de Windsor, à environ deux milles de l'Église, avec une bonne maison etc., et 20 acres d'arbres. Prix modérés. L. C. BELANGER, Avocat, Sherbrooke, 1 Sept. 1874.

FEUILLETON.

LA ROCHE TREMBLANTE

PAR

ELIE BERTHET.

I

LE SEIGNEUR CHATELAIN

Il y a quelque part sur la côte de la

Bretagne, à une portée de canon du rivage, un îlot isolé, d'une lieue de circonférence tout au plus; on l'appelle l'île de Loch.

Nous pourrions peut-être donner

exactement au lecteur la latitude et la longitude de ce coin de terre peu connu; mais ces détails n'ont pas d'une absolue nécessité pour l'intelligence de cette histoire, nous nous bornerons à dire qu'il est une petite dépendance maritime de la vieille Armorique, dont, selon toute apparence, il a été séparé par un cataclysme à une époque reculée.

L'aspect en est pauvre et stérile.

La partie du nord, mal défendue par des falaises en ruines, incessamment battue par les vents du large, ne présente à l'œil que des bruyères et des landes. Le centre est couvert de bois épais et de chênes centenaires qui végètent lentement sur ce sol rocailleux; au midi seulement quelques champs maigres produisent tardivement du sarrasin et des céréales. Aussi les habitants sont-ils peu fortunés et peu nombreux. Un chétif hameau d'une vingtaine de maisons, pressées au bord d'une anse exigüe, qui sert de port à l'île de Loch, les contient tous. Une église de style gothique, avec un de ces élégants clochers à jour si communs même dans les plus hideuses bourgades de la Bretagne, rappelle seule un village français et élève au milieu de ces masses basses, croulantes, mal-saines, qui ressemblent à des huttes de sauvages. La plage en face du hameau est presque toujours déserte, excepté à l'heure du départ ou de la rentrée de quatre ou cinq bateaux de pêche qu'on tire sur le sable au moyen d'un vieux cabestan implanté dans le sol. Le reste du temps, le port est abandonné aux enfants en guenille qui jouent sur la grève, et aux oiseaux de mer qui s'agitent en poussant des cris aigus devant les lames courtes et brisées du chenal.

Cependant ce lieu, si triste et si solitaire aujourd'hui, semble avoir été

autrefois une grande importance à ces temps éloignés qui précéderont la conquête des Gaules par les Romains. On ne peut faire un pas dans ses landes arides sans rencontrer quelques vestiges grossiers du culte druidique, et tout prouve que Loch a été jadis particulièrement affecté aux mystères religieux des Celtes et des Venètes. Là se sont des tumuli recouverts de gazon qui renferment les os des vaillants guerriers celtes; plus loin se dressent des rangées de blocs granitiques, semblables à ceux de Carnac et de Camaret, des dolmens et demi-dolmens, des cromlechs ou cercles druidiques, et un autre monument plus curieux encore dont nous parlerons bientôt. Partout on retrouve les souvenirs de cette période barbare dont la sombre poésie convient si bien à ces lieux sauvages. Là sans doute les vierges de Sayne, les Velléda à la faucille d'or venaient récolter la verveine pour s'en former des couronnes, ou le sélag pour servir aux enchantements. Sur ces chênes touffus, les Fables, vêtus de blanc, recueillaient le gail sacré, le jour de la nouvelle année. Cet arbre mort, au tronc noir et la foudre, était peut-être consacré au terrible Irminsul, et cette gouttière creusée dans la table de pierre était destinée à recevoir le sang des victimes humaines. De nombreuses traditions sur ces restes frustes d'un autre âge se sont perpétuées parmi les superstitieux Bretons, paysans et pêcheurs, qui fréquentent l'île de Loch. Les saints et les fées, la Vierge et les démons jouent, comme on peut croire, un grand rôle dans ces légendes locales ou le sacré et le profane se mêlent volontiers. Néanmoins quand le voyageur plus éclairé, attiré par la curiosité ou le dévouement, démonte ces récits lugubres en présence des antiques monuments qui leur ont donné naissance, il ne peut se défendre d'un sentiment grave et triste qui ressemble à du respect.

Mais, sans remonter aussi haut que

l'ère celtique, la petite île armoricaine a connu autrefois de meilleurs jours.

Au moment de la révolution (celle de 89, bien entendu, car la confusion commence à devenir possible), elle

formait un fief noble, appartenant à

une des plus illustres familles de la province. Cette famille qui, sur la foi de son arbre généalogique, prétendait exister longtemps avant l'arrivée de César dans les Gaules, était pour

tant alors bien déchue de son ancienne splendeur. Après avoir possédé cette

châtellenie et des marquisats, son patrimoine s'était réduit peu à peu à la

seigneurie de l'île de Loch, titre modeste que ses représentants dédaignaient à peine mentionner jadis à la suite de

leurs titres pompeux dans les actes publics. La famille elle-même était

menacée de s'éteindre complètement, comme si elle n'eût pu survivre à la

perte de ses magnifiques possessions. Au temps dont nous parlons, le chef de la

branche directe, le vieux vicomte de Kerdren, ancien président au parlement de Rennes, venait de mourir

dans son petit manoir de Loch, laissant pour héritier de son nom et des

débris de sa fortune son neveu Alfred de Kerdren, jeune homme de vingt

ans qu'il avait adopté et qu'il avait toujours traité comme son enfant.

Alfred de Kerdren, fils d'un ancien brigadier aux armées du roi, était resté orphelin de bonne heure et de

vaux tout aux bienfaits de son oncle. Au moment où le bon vieux vicomte, accablé par l'âge et les infirmités, sentait sa fin approcher, Alfred était à Paris où il terminait ses humanités au

collège de Navarre. Mandé en toute hâte, afin de recevoir les derniers adieux de son vénérable tuteur, il arriva assez à temps pour lui fermer les yeux; et la douleur profonde qu'il ressentit de cette perte témoignait de la noblesse et de la bonté de son

cœur. Devenu ainsi à vingt ans maître de ses actions, Alfred comprit que sa position n'était pas moins fautive. Il avait cette louable ambition qui porte tout homme dont le cœur est bien placé à se rendre utile à son pays; mais seul au monde, sans conseils, sans protecteurs, que pouvait-il faire? A une autre époque peut-être, il eût trouvé des amis puissants qui lui eussent frayé la voie; mais le moment n'était pas favorable à la caste privilégiée. Comme nous l'avons dit, la révolution commençait; et, bien que ses premiers coups ne fussent pas redoutables, on pouvait prévoir déjà avec quelle épouvantable violence elle devait frapper bientôt. Le jeune gentilhomme crut donc devoir patienter jusqu'à ce que la société, ébranlée sur sa base comme la monarchie, se fût un peu rassise, ce qui, dans ses idées, comme dans celles des nobles d'alors, ne pouvait tarder. En attendant, il prit possession du modeste héritage de son oncle et il s'installa dans le petit manoir seigneurial que l'on s'obstinait à appeler le château de Loch.

Ce manoir, d'aspect sévère, s'élevait au nord de l'île et semblait avoir été construit à cette époque où les avantages du confortable et de la salubrité n'étaient jamais pris en considération par les architectes et les propriétaires. C'était un bâtiment à un seul étage, aux étroites fenêtres, aux cheminées massives, destiné primitivement à servir de rendez-vous de chasse aux seigneurs de Kerdren, quand, possesseurs de somptueuses habitations sur le continent, ils venaient par hasard s'amuser à tirer les oiseaux de mer de Loch. Dans la saison des tempêtes, les éléments en fureur se déchaînaient à l'entour. La mer battait les rochers qui hérissaient la plage avec un bruit semblable à celui du tonnerre; en même temps, les vents hurlaient avec rage contre le lourd édifice, comme s'ils eussent voulu l'arracher de ses fondements. Pour remédier, sans doute, à cet inconvenient, un des ancêtres d'Alfred avait eu l'idée de planter des arbres en grand nombre à l'entour; mais il n'en était résulté ni plus de calme ni plus de silence pour l'habitation. Le fracas des orages s'accroissait encore de toutes les plaintes, de tous les craquements de ces vieux arbres en détresse; et il avait des moments où la voix humaine avait peine à se faire entendre dans le salon du château. Qu'on juge de ce que devait éprouver Alfred, pendant les longues soirées d'hiver, quand il se voyait presque seul dans cette mesure sinistre où se résu-

maient pour lui tant de souvenirs! A peu près à cette époque, un autre

jeune Breton, enfoncé comme lui dans un vieux château armoricain, se révélait poète en prêtant l'oreille aux sublimes harmonies de la nature et se préparait à inoculer au monde ce sentiment moderne, si triste et si doux, qu'on a appelé la mélancolie.

Mais Alfred de Kerdren n'avait ni les aspirations poétiques, ni le génie de son immortel compatriote Chateaubriand. Jamais, au contraire,

gargon plus léger, plus gai, plus insouciant n'avait foulé les bruyères de l'île de Loch. Sauf le souvenir du respectable vicomte qui venait de temps en temps assombrir sa pensée, il acceptait sans misanthropie cette solitude et cet isolement. Le bruit des tempêtes ne pouvait troubler son sommeil, quand après une journée

passée à chasser sur la côte ou à courir l'Océan dans une barque incessamment ballottée par les lames, il venait, le soir, se coucher bien fatigué dans sa chambre aux vieilles boiseries de chêne. La vie active absorbait chez lui la vie contemplative; il laissait la pente au-dessous de lui. Aussitôt il posa à terre la crosse de son fusil et attendait, le sourire sur les lèvres, ce nouveau personnage dont la marche rapide trahissait quelque préoccupation secrète.

Le survivant paraissait âgé de soixante ans environ et portait le costume si connu du pays; guêtres, larges braies, habit carré, longue veste, ample chapeau et cheveux pendans sur les épaules; tous ses vêtements étaient noirs, et d'un drap plus fin que ne le sont d'ordinaire ceux des paysans bretons. D'ailleurs, l'air de prestance du bonhomme le distinguait suffisamment du commun des habitants de Loch. Alfred venait de reconnaître en effet le vieux Conan, domestique vieilli au service de sa famille, et devenu, depuis la mort du vicomte, son intendant, son major-domo, son factotum, enfin le premier ministre de son gouvernement en miniature.

(A continuer.)

tres que couronnaient des clochers d'é-

meues. Le jeune gentilhomme suivait un

chemin qui conduisait au village, capitale de l'île; mais, arrivé à une

hauteur boisée d'où l'on pouvait apercevoir le hameau avec son église gothique, le petit port avec ses barques

paruessement couchées sur le sable sec, le canal tout hérissé de coques, et les côtes vaporeuses du continent, il s'arrêta et parut hésiter sur la direction qu'il devait prendre. Il allait

suivre un second sentier à gauche, qui s'enfonçait dans la partie la plus écartée de son domaine, quand il aperçut un homme gravissant rapidement la

pente au-dessous de lui. Aussitôt il posa à terre la crosse de son fusil et attendait, le sourire sur les lèvres, ce nouveau personnage dont la marche

rapide trahissait quelque préoccupation secrète.

Le survivant paraissait âgé de soixante ans environ et portait le costume si connu du pays; guêtres, larges braies, habit carré, longue veste, ample chapeau et cheveux pendans sur les épaules; tous ses vêtements étaient noirs, et d'un drap plus fin que ne le sont d'ordinaire ceux des paysans bretons. D'ailleurs, l'air de prestance du bonhomme le distinguait suffisamment du commun des habitants de Loch. Alfred venait de reconnaître en effet le vieux Conan, domestique vieilli au service de sa famille, et devenu, depuis la mort du vicomte, son intendant, son major-domo, son factotum, enfin le premier ministre de son gouvernement en miniature.

(A continuer.)

CORRESPONDANCE.

(Lettre particulière du Progrès.)

Paris, 10 juin 1876.

Tous les journaux français publient la lettre qui demande des poursuites contre le député radical de Marseille, M. Rouvier. Il s'agit de faits abominables; nous reproduisons seulement la partie de la lettre qui indique comment M. Rouvier est arrivé à être accusé et réclamé par la justice. Quelques jeunes filles jouaient ensemble dans la cour du Palais-Royal. C'est là que M. Rouvier serait venu; la lettre du procureur général continue ainsi:

L'approche de la nuit et le mauvais temps décidèrent ces enfants à se séparer et à rentrer chez elles; l'une d'elles, Marie Desplanques, alla dans la maison de la dame Appay, trouver son père, employé comme homme de peine. Elle était émue et tremblante et le interrogua; elle lui raconta alors l'outrage public à la pudeur dont elle venait d'être témoin; puis, sortant avec lui, elle lui montra la personne dont elle se plaignait.

Le sieur Desplanques, emporté par la colère, s'élança vers l'homme que sa fille lui signalait, en proférant les plus dures injures et en le frappant au visage. Cet homme était dans un isolement qui rendait toute erreur difficile; avant d'aborder, le sieur Desplanques avait demandé à sa fille si elle était bien certaine de le reconnaître, et il n'avait frappé qu'après la réponse affirmative de son enfant.

L'inconnu ainsi attaqué n'eut aucune des résistances que semblait devoir provoquer la violence inopinée dont il était l'objet; il protesta qu'il était victime d'une déplorable erreur, et, sur la sommation du sieur Desplanques, il consentit à accompagner celui-ci dans son logement. L'enfant les suivait; en présence de son père et de sa mère, quand l'inconnu, s'adressant directement à elle, lui demanda quel était l'auteur des indignités dont elle se plaignait, elle répondit sans hésitation: "C'est vous, monsieur!" L'étranger protesta de nouveau; il se nomma, il était, disait-il, monsieur Rouvier, député des Bouches-du-Rhône, et il remit une carte qui confirmait son dire. Après cette scène si douloureuse durant laquelle, à plusieurs reprises, l'enfant persista dans son accusation directe, l'inconnu qui a dit se nommer M. Rouvier sortit en manifestant une placidité d'âme bien extraordinaire: "Je ne vous en veux pas, dit-il, n'en parlons plus, c'est fini, au revoir!"

La scène de violence subie par celui qui s'était nommé Rouvier avait eu des témoins: l'un d'eux même avait reconnu le député des Bouches-du-Rhône; certains journaux furent informés et publièrent un récit à peu près complet, avant que l'enquête du commissaire de police ne fût parvenue au parquet.

A la date du 24 avril, une information judiciaire fut ouverte pour rechercher l'auteur du délit signalé. La jeune Marie Desplanques a confirmé devant le juge d'instruction le récit qu'elle avait fait à son père; elle a affirmé de nouveau que l'homme reconnu par elle devant ses parents était bien l'auteur de l'outrage public à la pudeur dont elle était victime: "Je n'ai aucun doute," a-t-elle dit.

Les jeunes compagnes de Marie Desplanques ont toutes confirmé son récit, et toutes aussi, lorsqu'on leur a présenté la photographie de M. Rouvier, l'ont reconnue comme étant le portrait de l'homme qu'elles avaient

remarqué le 13 avril; quelques-unes

ont ajouté que, plusieurs jours auparavant, elles avaient déjà vu le même individu accomplissant les mêmes actes.

Afin d'éviter à la Chambre des députés un douloureux débat, autant que cela pouvait être possible, et de mettre M. Rouvier à même de fournir les explications propres à faire ressortir l'erreur dont il n'a pas cessé de se dire victime, M. le juge d'instruction l'a fait assigner à comparaître devant lui en qualité de témoin; mais M. Rouvier n'a pas cru devoir obtempérer à cet appel.

Au point où la procédure est arrivée, il est indispensable que M. Rouvier soit entendu dans ses explications et confronté avec les témoins. Pour cela il est nécessaire qu'il soit inculpé lui-même l'auteur, puisqu'à la séance du 11 mai courant, il a pris l'initiative d'une demande d'autorisation de poursuites, en priant M. le garde des sceaux de la formuler contre lui.

J'ai, en conséquence, l'honneur, monsieur le président, de vous prier de vouloir bien soumettre aux délibérations de la Chambre des députés la présente lettre, par laquelle je demande qu'il lui plaise autoriser la poursuite, pendant la durée de la session, de M. Rouvier, l'un de ses membres, pour être ultérieurement requis et statué ce qu'il lui paraîtra.

Je suis avec respect, monsieur le président, votre très-humble et très-dévoté serviteur.

Le procureur général près la Cour d'appel de Paris,

LEFFEBRE.

On dit que quelques libres penseurs se proposent de célébrer avec éclat le centenaire de Voltaire et de Rousseau, à l'occasion de l'exposition universelle de Paris, en 1878. Dans un article plein de verve et de bon sens, le Progrès fait bonne justice de la téméraire prétention de solemniser la mémoire de ces grands hommes, qui, par malheur, ne furent point d'honnêtes gens.

Voici la brûlante flétrissure que la feuille parisienne imprime au front de ces grands malheureux littéraires:

"Nous comprenons que les nations honorent leurs grands hommes, mais encore faudrait-il que ces grands hommes eussent mis leur caractère au niveau de leur génie.

"Ce n'est point le cas ni pour Voltaire ni pour Rousseau.

"Voltaire eut le malheur de n'être point patriote; il flétrit la sainte mémoire de Jeanne d'Arc et fléet la vainqueur de Rostach, Frédéric II, le caporal grandiose, précurseur des déshastres de 1870.

"Il méconnut le passé de la France, et, la poussant à faire table rase de toutes ses traditions, il prépara le terrible malentendu qui fit dévier le mouvement de 1789. Il n'eut enfin ni dignité ni tenue: il flagorna les puissants, il chanta les maîtresses des Louis XV et soutint l'arbitraire du pouvoir absolu, toutes les fois qu'il y vit un intérêt et put le solliciter contre ses ennemis.

"Rousseau fit pis encore: la magie de son style, qu'il d'ailleurs, n'a pu sauver ni l'Emile ni la Nouvelle Héloïse, ces chefs d'œuvre si parfaitement ennuyeux, ne doit pas faire illusion sur les erreurs énormes de sa politique, sur la folle de son état de nature qui n'a jamais existé, et de son Contrat social, où l'on retrouve en germe les plus monstrueuses théories des niveleurs modernes.

"Peut-on oublier surtout que, sacrifiant lâchement les devoirs les plus saints, il repoussa par quatre fois la paternité et confia à la charité publique pour ne jamais les revoir, les pauvres petits êtres à qui il avait donné le jour. Il n'y a pas d'excuse possible pour ce lâche abandon.

"Quand l'Italie fête le centenaire de Dante ou de Prétrarquie, l'Amérique celui de Washington, l'Allemagne celui de Goethe ou de Schiller, aucun historien ne peut venir leur reprocher d'avoir renié leur patrie ou violé les grandes lois naturelles.

"Devant Voltaire ou devant Rousseau, l'admiration au contraire ne va pas sans un peu de honte."

Berlin, 12 juin.

L'Allemagne doit s'en prendre un peu à elle-même si l'Angleterre expédie une aussi formidable escadre dans l

lent remarquable. Pendant les intri-
gues, de beaux morceaux de chant ont
été très-bien rendus par les jeunes Le-
france et Brière. Le jeune Lapiere
raconte d'une manière impayable "l'Hi-
stoire de Napoléon," récite comique
Nous y reviendrons, mais en attendant
nous dirons que Sa Grandeur Mgr. Le-
duc peut à bon droit se montrer fier
de son œuvre, et MM. les Professeurs
de leurs succès et sur- - leurs élè-

